

**Séance
extraordinaire
2017-11-06**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace, tenue le lundi 6 novembre 2017 à 20 heures à laquelle sont présents, M^{me} la mairesse Jocelyne Caron, les conseillers, MM Pierre Martineau, Jonathan Daigle et les conseillères, M^{mes} Chantal Côté, Pauline Joncas et Évelyne Gallet. M^{me} Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, est également présente.

Absence motivée : M. Gaétan Bélanger

L'avis de convocation a été donné à chacun des membres du Conseil tel que permis par l'article 157 du Code municipal. Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour le poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau;
5. Appel d'offres sur invitation pour la réfection du poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau;
6. Mandat à Tetra Tech QI inc. pour les plans et devis pour le poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau;
7. Période de questions;
8. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} Jocelyne Caron, la mairesse
M. Pierre Martineau, siège # 1,
M. Jonathan Daigle, siège # 2,
M^{me} Pauline Joncas, siège #3,
M^{me} Évelyne Gallet, siège # 5,
M^{me} Chantal Côté, siège # 6

Est absent : M. Gaétan Bélanger, siège # 4,

2017-11-01ss

3. Acceptation de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2017-11-02ss

Demande de c.a. au MDDELCC pour poste de pompage rue du Bord-de-l'Eau

4. Demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour le poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace autorise Tetra Tech QI inc. à soumettre en son nom toutes les demandes au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'obtention de l'autorisation nécessaire à la réalisation des travaux du projet «Modification poste de pompage rue du Bord-de-l'Eau »;

QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;

Que dans le cas où les travaux seraient retardés et que la transmission serait reportée au-delà de la date prévue, la Municipalité s'engage à aviser le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des nouvelles dates de fin prévues des travaux et de la transmission de l'attestation;

QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace certifie que le projet présenté ne contrevient à aucun règlement municipal.

2017-11-03ss

Appel d'offres
réfection poste
pompage rue du
Bord-de-l'Eau

5. Appel d'offres sur invitation pour la réfection du poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau

CONSIDÉRANT QUE

des travaux de réfection du poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau étaient prévus suite à la réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;

CONSIDÉRANT QUE

nous prévoyons finalement réaliser les travaux de réfection du poste de pompage bien avant ceux de la route du Souvenir et du chemin Vincelotte en raison des pluies exceptionnelles reçues le 27 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE

le montant total du contrat est supérieur à 25 000 \$ mais inférieur à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE

les demandes de soumissions seront adressées aux soumissionnaires sélectionnés lors du caucus;

CONSIDÉRANT QUE

les plans et devis seront en production et devraient être prêts au cours des prochaines semaines;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace autorise la directrice générale, M^{me} Sophie Boucher, à demander des soumissions aux soumissionnaires sélectionnés lors du caucus pour les travaux de modification qui seront effectués au poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

2017-11-04ss

Mandat Tetra Tech pour plans et devis poste pompage rue du Bord-de-l'Eau

6. Mandat à Tetra Tech QI inc. pour les plans et devis pour le poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau

CONSIDÉRANT QUE

les modifications au poste de pompage de la rue du Bord-de-l'Eau nécessitent des plans et devis;

CONSIDÉRANT

l'offre de service de la firme Tetra Tech QI inc. obtenue le 6 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller

Appuyé par la conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le Conseil octroie le mandat à la Firme Tetra Tech QI inc. pour les plans et devis concernant les modifications qui seront apportées au poste du pompage de la rue du Bord-de-l'Eau pour un montant de 14 000 \$ avant taxes. Les honoraires seront payés en fonction des activités réalisées.

Période de questions

7. Période de questions générales

Aucune question de la personne présente à la séance extraordinaire.

2017-11-05ss

Levée de la séance

8. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que la séance soit levée à 20 heures 13.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse